



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

Comité Régional du Scoutisme, Région Europe

Bureau mondial du Scoutisme
Centre de soutien européen, Genève et Bruxelles
Rue Henri-Christiné 5
P.O. Box 327
1211 Genève 4 Plainpalais
Suisse

Tel (+41 22) 705 11 00
Fax (+41 22) 705 11 09
E-mail europe@scout.org
Web scout.org

Destinataires:

Commissaires internationaux et principaux points de contact des OSN et ASN de la Région Europe et Eurasie du Scoutisme

Circulaire 18-2016

Bruxelles, 08 Juillet 2016

Possibilités de financement pour les OSN de la region Européenne

Chers amis,

Nous sommes heureux de vous communiquer les dernières informations sur les possibilités de financement dont peuvent bénéficier les OSN et ASN d'Europe.

Ce document n'est rien de moins qu'un outil de travail qui vous donnera une vue d'ensemble des différents programmes de financement. Il permettra aux OSN et ASN qui désirent bénéficier d'un soutien financier dans leurs projets de développement d'avoir toutes les informations nécessaires quant aux différents subsides.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des programmes, des informations pratiques et le nom des personnes à contacter. Nous avons pris soin de mentionner, pour chaque subside, les dates de dépôt et les procédures à respecter afin que vous puissiez estimer le temps nécessaire à la préparation de votre dossier et le déposer dans les temps impartis.

Comme vous le savez, le programme Erasmus + a un chapitre spécifique dédié aux "projets de jeunesse" qui financent un grand nombre d'activités dans le scoutisme, lorsque réalisées en partenariats avec d'autres Scouts ou organisations de jeunesse en Europe et au delà.

Vous désirez mieux connaître les différentes possibilités de financement ? Vous avez des questions précises ? N'hésitez pas à envoyer un courriel à Sinziana Rasca, dans le Centre de Soutien Europe, Bruxelles à srasca@scout.org

Tableau récapitulatif

Nom	Type d'activité	Objectif	Qui peut déposer un dossier ?	Montant de la subvention	Date de dépôt
Fonds de formation pour le leadership	Projets de formation bilatéraux et multilatéraux entre différentes OSN et OM de la Région Européenne	Programmes de formation entre différentes associations	Les OSN/ASN et les OM en partenariat avec une ou plusieurs associations européennes (d'un pays différent)	Illimité ; en fonction des résultats	Aucune
Messagers de la Paix (MoP)	Projets axés sur le dialogue, la paix, les jeunes vivant en situation de conflits, projets de renforcement des capacités ou création d'un réseau MoP	La paix et l'engagement communautaire, le renforcement des capacités des OSN/ASN	Les OSN/ASN d'Europe et d'Eurasie. Les projets peuvent être, entre autres, des initiatives intra régionales, interrégionales et multirégionales	Illimité ; en fonction des résultats	Aucune
Fondation Européenne du Scoutisme (FOSE)	Projets locaux ou projets de petit envergure au niveau national focalisés sur les activités éducatives pour les jeunes, avec une extension sur toute la région Europe.	Local et petits projets nationaux	Groupe scouts locaux, niveau national, avec l'approbation du Commissaire International	Pas de limites de budget mais les petits projets ont plus de chance d'être approuvés.	Aucune
Erasmus +	Échange entre les jeunes, services bénévoles, séminaires, formations, grands projets transversaux en partenariat avec des organisations extérieures au mouvement Scout, dialogue structuré avec les responsables politiques au niveau national...	Citoyenneté européenne, participation des jeunes, emploi des jeunes, entrepreneuriat, compétences linguistiques et numériques, utilisation des TIC, pratiques innovantes de l'éducation non-formelle, diversité culturelle, intégration sociale	Les organisations de jeunesse de l'UE et de l'AELE, y compris les OSN et ASN (les OSN/ASN de l'ESE hors UE sont admises uniquement en qualité de partenaires).	Tout dépend du projet, mais le programme offre généralement une contribution fixe. En fonction des coûts réels, un cofinancement peut être nécessaire mais n'est généralement pas obligatoire.	La première date de dépôt en 2016 est fixée au 2 février.
Fonds Européen pour la Jeunesse	Évènements internationaux, séminaires, formations, conférences (d'une durée de 4 jours minimum, avec une participation d'au moins 7 pays	Droits de l'homme, participation des jeunes, diversité culturelle, intégration sociale, éducation de qualité,	Les organisations de jeunesse, y compris les OSN/ASN, les groupes régionaux et les groupes locaux.	Pour les évènements internationaux, le maximum est de 20.000 EUR (et tourne généralement aux alentours de 15.000 EUR). Pour les	Pour les manifestations, les dates de dépôt sont fixées au 01/04 et au 01/10 de chaque année précédant la date de l'évènement. Il

	membres du Conseil de l'Europe et de trois partenaires), projets pilotes innovants au niveau local/national	bénévolat, paix.		projets pilotes, le maximum est de 15.000 EUR. Un cofinancement est obligatoire.	n'y a pas de date fixe de dépôt pour les projets, mais le dossier doit être rentré au moins trois mois à l'avance.
Fondation Éric Franck	Promouvoir l'éducation et faire progresser les jeunes dans la vie afin de les aider à devenir des citoyens plus responsables	Développement des compétences en leadership	Toute organisation internationale ayant comme but principal et le développement et l'éducation des jeunes peut rentrer un dossier. La priorité sera donnée aux OSN/ASN.	Subvention à définir en fonction du projet.	Aucune
Fonds de Visegrad	Le but du Fonds est d'encourager et de promouvoir une coopération plus étroite entre les citoyens et les institutions de la région, ainsi qu'entre la région du V4 et les autres pays, surtout dans la région des Balkans occidentaux et du partenariat oriental.	Soutien de projets originaux dans le domaine de la culture, de la science et de la recherche, de l'échange entre les jeunes, de la coopération transfrontalière et de la promotion du tourisme ainsi que dans d'autres priorités telles que définies dans les appels à propositions du Fonds.	Toute organisation internationale avec une préférence pour les entités sans but lucratif et les institutions publiques (écoles, universités etc.). Seuls les projets regroupant au moins trois pays membres du V4 (Slovaquie, République tchèque, Pologne, Hongrie) seront pris en compte.	Petite subvention- 6000 EUR maximum, et jusqu'à 80 % des coûts du projet. Subventions ordinaires- 6000 EUR minimum, et jusqu'à 80 % des coûts du projet. Subvention stratégique- une moyenne de 40 000 EUR par projet, et jusqu'à 70 % des coûts du projet.	Petite subvention : 1 ^{er} mars, 1 ^{er} juin, 1 ^{er} septembre, 1 ^{er} décembre. Subventions ordinaires : 15 mars, 15 septembre. Subvention stratégique : sur appel à candidature.
*** Chaque programme de financement est détaillé plus en profondeur dans le texte ci-dessous ***					

Fonds de formation pour le leadership

- **Donateur:** la donation a été confiée à la Fondation Européenne du Scoutisme pour soutenir le Scoutisme et le Guidisme en Europe.
- **But:** soutenir le développement du leadership et les projets de formations par l'éducation non-formelle chez les adultes de 17 ans et plus, soutenir des projets de formation scouts et guides (y compris des temps de formation utilisant un méthodologie et des activités propres au Scoutisme et au Guidisme) en partenariat



avec deux ou trois pays européens désirant partager leurs connaissances ; soutenir l'organisation d'évènements offrant des formations pratiques (plutôt que des discussions théoriques sur les formations) ; soutenir des projets qui continuent dans le temps et qui contribuent à apporter des changements positifs ; soutenir des projets pouvant être mesurés et évalués.

- **Qui peut postuler:** toutes les OSN/ASN de la Région Européenne du Scoutisme, une partie de la Région Eurasie du Scoutisme (Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Russie et Ukraine) et la Région Européenne de l'AMGE.
- **Procédure:** les dossiers doivent être envoyés à leadership@europak-online.net. Il existe un [formulaire de candidature](#) mais la Fondation acceptera tout format de dossier accompagné d'un budget.
- **Budget:** illimité, mais la Fondation s'attend à ce que les participants et/ou les organisations participantes payent leur inscription, tout comme ils/elles le feraient pour une formation du même type.
- **Date de dépôt:** les dossiers peuvent être déposés à tout moment. La Fondation rendra sa décision dans les deux mois.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** activités/projets de formation
- **Informations complémentaires:** leadership@europak-online.net
Pour les deux régions - Contact au Centre de Soutien Europe: Sinziana Rasca, srasca@scout.org

MESSAGERS DE LA PAIX

- **Donateur:** Fondation Mondiale du Scoutisme
- **But:** encourager des millions de jeunes dans le monde entier, hommes et femmes, à devenir des messagers de la paix à travers le dialogue, la communication, des programmes d'actions communautaires et des projets de renforcement des capacités.
- **Qui peut postuler:** les OSN/ASN les Bureaux Régionaux et le siège du Bureau Mondial du Scoutisme peuvent soumettre un dossier de candidature. Les groupes locaux qui désirent soumettre un projet doivent obligatoirement passer par leur OSN/ASN. La préférence sera toujours donnée aux OSN/ASN, surtout celles issues d'un pays rencontrant des difficultés économiques.
- **Procédure:** les projets doivent être soumis en utilisant le formulaire standard de candidature, téléchargeable sur scout.org. Les dossiers complets devront ensuite être envoyés au Bureau mondial du Scoutisme – Centre de soutien Europe, Genève.
- **Budget:** pas de limites définies.
- **Date de dépôt:** il n'y a pas de date limite pour les demandes de candidature. Le délai de réponse va de 1 à 3 mois (en fonction du montant demandé) à partir du moment où toutes les réponses aux questions auront été fournies.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** le fonds se concentre sur cinq types de projets: (1) formation au dialogue; (2) soutien aux projets liés à la paix; (3) soutien aux jeunes vivant dans les zones de conflit intense ; (4) renforcement des capacités; et (5) développement du réseau international des Messagers de la Paix. Le fonds soutient aussi les deux priorités de la Région Européenne du Scoutisme : « Autonomisation des jeunes » et le volet « Diversité et intégration ».
- **Informations complémentaires:** <http://scout.org/messengersofpeace>
- **Contact au Centre de soutien européen:** Rose-Marie Henny - rmhenny@scout.org



FONDATION EUROPEENNE DU SCOUTISME

- **Donateur:** Fondation Européenne du Scoutisme
- **But:** Offrir un soutien financier pour les
- **Qui peut postuler:** Des groupes scouts locaux et le niveau national pour des projets de petite envergure, ceci avec l'approbation du Commissaire international.



- **Procédure:** Les projets doivent être développés avec l'aide du formulaire disponible en ligne sur <http://europeanscoutfoundation.org/fose/>
- **Budget:** Il n'y a pas de limites mais il les projets avec de faibles budgets ont plus de chance d'être subventionnés.
- **Date de dépôt:** Il n'y a pas de date limite pour le dépôt du dossier
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** contribution to educational projects; purchase of material; organisation of events. Priority is given to projects supporting the educational programme. Contribution à des projets éducatifs, l'achat de matériel, l'organisation d'évènements. La priorité est donnée aux projets soutenant le développement des programmes éducatifs.
- **Informations complémentaires:** <http://europeanscoutfoundation.org/fose/>
- **Contact:** europefoundation@scout.org

Erasmus +

- **Donateur:** Union européenne
- **But:** Programme développé par l'Union européenne dans le domaine de l'éducation, contenant un volet réservé à la jeunesse et aux organisations de jeunesse. Il a été élaboré pour soutenir des activités ou des manifestations visant à donner et à renforcer le sentiment de citoyenneté européenne active, de solidarité et de tolérance entre les jeunes européens, ainsi qu'à les impliquer dans la formation de l'Union de demain. Il encourage la mobilité au sein et hors des frontières de l'UE, le travail des jeunes, l'éducation non-formelle et le partenariat transsectoriel entre différents acteurs du monde éducatif.
- **Qui peut postuler:** Les organisation Erasmus+ « Pays partenaires voisins », (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Géorgie, la Moldavie, la Russie, l'Ukraine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, Israël et certains pays arabes) peuvent postuler à plusieurs "actions clés" (voir ci-dessous) à condition de former un partenariat avec au moins un des "Pays participants au programme" de l'UE + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie et l'ARYM.



Il existe un critère d'âge et/ou de participants/partenaires autorisés pour chaque « action clé ».

- **Procédure:** Le programme se divise en trois « actions clés » différentes :
Action clé N°1 : "Mobilité des individus " (échange de jeunes, initiatives en faveur de la jeunesse, mobilité des jeunes travailleurs, séminaires et formations). C'est l'action clé qui offre le plus de chance de financement mais, généralement, elle ne s'adresse que pour les activités ponctuelles.

Action clé N°2 : "Partenariats stratégiques" (projets de plus grande importance soutenant des approches innovantes envers l'éducation non-formelle et impliquant des partenaires hors du Scoutisme ou du secteur de la jeunesse). Il est plus compliqué de financer un projet à travers cette action clé mais il est possible d'y inclure des coûts de gestion de projet de personnel. Merci de prendre contact avec l'Agence Nationale avant de rentrer un dossier pour cette action s'il s'agit d'un projet qui implique des « Pays partenaires voisins » afin de voir le budget disponible.

Action clé N°3 : "Dialogue structuré avec les décideurs politiques »

Des formulaires de candidature pour chaque appel à propositions sont disponibles sur le site internet de chaque agence nationale membre du programme (pour trouver votre agence nationale, rendez-vous sur http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/national-agencies_fr.htm). Pour la majorité des « actions clés », un partenariat entre des organisations de pays différents est nécessaire. Autrement dit, l'activité doit être internationale.

Important: si vous désirez financer un projet à travers Erasmus+, contactez l'Agence Nationale Erasmus+ du pays où vous déposerez votre dossier pour les informer de votre projet. Demandez-leur

si ce dernier rentre dans les priorités de l'action que vous avez identifiée afin de garantir une meilleure qualité à votre projet et, ainsi, augmenter les chances de recevoir le financement.

- **Budget:** les règles de financement sont différentes pour chaque type d'« action clé » mais, en général, la subvention couvre les frais de déplacement, de logement et les coûts de l'activité sur base de montant forfaitaires et d'un barème de coûts unitaires. Généralement, le financement ne permet pas de payer tous les frais réels, ce qui peut contraindre à trouver une deuxième source de financement. **Attention!** – Le budget pour les projets avec les « Pays partenaires voisins » est assez restreint et seulement un ou deux projets par action/date de dépôt est financée dans chaque Pays partenaire. Les projets où il y a un équilibre entre les « Pays partenaires » et les « Pays participants » ont la priorité (par exemple, trois pays de l'UE et trois « Pays partenaires participant », comme l'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan). Le projet doit concerner le développement « Pays partenaires voisins » avec l'aide de l'organisation des « Pays partenaires ».
- **Date de dépôt:** il y a 3 dates de dépôt cette année, la prochaine étant fixée au 4 Octobre 2016 pour les projets débutant à partir du 1^{er} Janvier 2017.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** échange de jeunes, initiatives en faveur de la jeunesse, projets démocratie-jeunesse, Service volontaire européen, activités de formation et de mise en réseau, projets de rencontres entre un groupe de jeunes et des personnes en charge de la politique de la jeunesse.
- **Informations complémentaires:** http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_fr
Le lien ci-dessous reprend certaines recommandations du Forum européen de la jeunesse : http://intranet.youthforum.org/sites/default/files/MO_guide_ERASMUS_draft_final.pdf
- **Pour les deux régions - Contact au Centre de soutien européen:** Sinziana Rasca, srasca@scout.org

Le programme Erasmus+ soutient financièrement le Centre de Soutien Europe ainsi que certaines de ses activités organisées.

Fonds Européen pour la Jeunesse du Conseil de l'Europe (FEJ)

- **Donateur:** Conseil de l'Europe
- **But:** apporte un soutien financier aux activités européennes de jeunesse. Son but est d'encourager la coopération parmi les jeunes en Europe en donnant des soutiens financiers aux activités qui servent à promouvoir la paix, la compréhension et la coopération, et ce dans le respect des valeurs fondamentales promues par le Conseil de l'Europe, en particulier les droits de l'homme, la démocratie, la tolérance et la solidarité.
- **Qui peut postuler:** les organisations de jeunesse comme les OSN/ASN des pays membres du Conseil de l'Europe. Attention, 75% de tous les participants au projet (chefs compris) doivent avoir moins de 30 ans.
- **Procédure:** pour pouvoir rentrer un projet, les organisations de jeunesse doivent s'inscrire en ligne dans la base de données du FEJ (le traitement du dossier d'inscription prend au moins une semaine); le formulaire pour les demandes de subvention est à remplir sur internet. Pour la majorité des projets, un partenariat entre des organisations de pays différents est nécessaire. Autrement dit, l'activité doit être internationale. Les activités pilotes sont les seules activités locales pour lesquelles une subvention peut être octroyée sans qu'il y ait de partenaires internationaux au projet.
- **Budget:** Le FEJ ne peut couvrir tous les coûts du projet. Le financement ne peut excéder les 2/3 des coûts totaux. Un évènement international reçoit généralement une subvention de EUR 15.000 (allant parfois jusqu'à EUR 20.000) ; les projets pilotes sont financés à hauteur maximale de EUR 15.000.



- **Date de dépôt:** pour les événements internationaux, il y a deux dates de dépôt par an : le 01/04 et le 01/10. Il n'y a pas de date de dépôt fixes pour les projets pilotes, mais la demande de subvention doit parvenir au secrétariat du FEJ au minimum trois mois avant le début de l'activité.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** les organisations nationales peuvent demander deux types de subventions : soit pour les événements internationaux (d'une durée de quatre jours minimum, avec au moins trois partenaires internationaux et au moins sept pays représentés, dont quatre dans l'équipe d'organisation), soit pour les activités pilotes. Le FEJ privilégie les activités pilotes qui tentent de résoudre une situation dans un pays ou une communauté locale (par exemple, une crise, une activité axée sur les minorités ou sur la non-discrimination).
- **Informations complémentaires:** <http://www.coe.int/web/european-youth-foundation>
- **Pour les deux régions - Contact au Centre de soutien européen:** Sinziana Rasca, srasca@scout.org

Le Fonds Européen de la Jeunesse soutient financièrement les deux Centres de soutien Bruxelles et Genève.

Fonds de Visegrad

- **Donateurs** : contribution à parts égales des gouvernements de pays membres du V4 (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) en plus de la contribution d'autres gouvernements (Canada, Allemagne, Pays-Bas, Corée du Sud, Suède, Suisse, États-Unis d'Amérique).
- **But** : encourager et promouvoir une coopération plus étroite entre les citoyens et les institutions entre les 4 pays des V4, ainsi qu'entre la région des V4 et les autres pays, surtout dans la région des Balkans occidentaux et du partenariat oriental.
- **Qui peut postuler** : toute personne physique ou morale dans le monde entier. La priorité sera donnée aux organisations sans but lucratif et non-gouvernementales, aux municipalités et aux administrations locales, aux écoles publiques et aux universités, aux institutions publiques, aux organismes de recherche et aux institutions scientifiques. Seules les demandes comprenant au moins trois partenaires des pays du V4 seront prises en compte.
- **Procédure:** les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://applications.visegradfund.org/>. Généralement, la plate-forme est ouverte 30 jours avant la date de clôture. Il est nécessaire de s'inscrire avec une adresse e-mail existante pour remplir un nouveau formulaire d'inscription.
- **Budget:** le budget annuel est de 8 millions EUR.
- **Date de dépôt** : petites subventions : *1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre*. Subventions ordinaires : *15 mars et 15 septembre* (sauf avis contraire mentionné sur le site Web et sur le système d'inscription en ligne). Le Programme Stratégique de Visegrad à une date de dépôt chaque année (la prochaine date doit encore être annoncée). Les dossiers doivent être rentrés sous forme électronique avant midi le jour de la date de dépôt. Les copies papier et tous les autres documents nécessaires devront être envoyés par courrier recommandé au plus tard le jour de la date de dépôt ou être remis au Fonds personnellement avant 16:30 CET.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** les petites subventions les subventions ordinaires sont divisées parmi les six catégories suivantes (les priorités pour les subventions stratégiques sont décidées chaque année) :
 - **coopération culturelle** (festivals de films et de théâtre, expositions, publications)
 - **éducation** (séminaire, ateliers éducatifs)
 - **recherche et échanges scientifiques** (ateliers académiques, conférence)
 - **échange de jeunes** (camps d'été, échanges scolaires)
 - **coopération transfrontalière** (projet « in situ », local ou régional) - le siège des postulants et des partenaires au projet ne peut se trouver à plus de 80 km de la frontière (les projets dans cette catégorie peuvent impliquer deux ou trois pays -voir paragraphe 2.9)



- **promotion du tourisme** (portail touristique ou brochures, promotion de sites spécifiques)
- **Informations complémentaires** : <http://visegradfund.org/home/>
- **Pour les deux régions - Contact au Centre de soutien européen**: Sinziana Rasca, srasca@scout.org

Autres sources de financement

- **Les fondations**: en Europe, plusieurs fondations aident financièrement les projets pour la jeunesse. Certaines sont actives au niveau européen ou international, mais la majorité d'entre elles sont basées dans un seul pays et s'adressent au niveau national uniquement. Il est évidemment impossible de fournir une liste exhaustive de toutes les fondations actives dans le domaine de la jeunesse, mais nous conseillons aux OSN/ASN qui désirent collaborer avec une fondation de faire une recherche dans les bases de données nationales, généralement disponibles en ligne. Le « European Foundation Centre » (EFC), une association internationale qui regroupe les fondations et les fonds d'entreprises, a mis en ligne une base de données intéressante à ce sujet (<http://www.efc.be/Pages/default.aspx>). Les fondations qui s'adressent spécifiquement aux associations travaillant avec les enfants et les jeunes sont reprises ici : http://www.efc.be/programmes_services/thematic-networks/Children-youth/Pages/default.aspx
- **Le secteur privé**: de plus en plus d'entreprises développent des programmes de responsabilité sociale chargés de soutenir (financièrement, à travers des services ou autres) des organisations de la société civile. Une liste très complète des entreprises actives en Europe se trouvent sur les liens suivants : <http://www.csreurope.org/corporate-members> et <http://www.csreurope.org/national-partner-organisations>.
- **Le Fonds Eric Frank**: ce fonds a pour but de promouvoir l'éducation et de faire progresser les jeunes dans la vie en les aidant à devenir des citoyens plus responsables. Les propositions de projet doivent être envoyées par email à l'attention de « The Administrator of the Eric Frank Trust Stella Simpson », à l'adresse suivante : debs@waltonfirs.co.uk. Il existe une page de couverture standard pour les demandes de subvention, mais aucun formulaire spécifique n'est requis. Attention, les projets venant d'une Organisation scoutes nationales ne seront pas pris en compte sans le soutien écrit d'un des deux Centres de soutien régionaux.
http://www.ericfranktrust.org/index.php?p=1_4_Apply-for-grants
- **Fonds de la Région alloués au soutien sur mesure**: Ce fonds vient remplacer le Fonds des Partenariats, et vise à apporter un soutien financier pour un plan de développement stratégique des OSN/ASN sur une période de temps limitée. Les OSN/ASN doivent prendre contact avec leur Comité de liaison pour déterminer ce qui est possible. Ces fonds sont limités et devront être monitorés comes faisant partie du soutien sur mesure. Contactez votre Comité de liaison.

Autre ressources utiles pour le financement (en anglais)

- **Conçu expressément pour les OSN/ASN d'Europe du Sud-Est**: La « Balkan Civil Society Development Network (BCSDN) » a mis une base de données en ligne reprenant les donateurs actifs dans la région des Balkans : <http://www.balkancsd.net/index.php/policy-research-analysis/alternative-sources-for-supporting-csos/donor-strategies-and-practices/database>
- **T-Kit No. 9 – "Funding and financial management"** publié par le partenariat pour la jeunesse UE-CdE: http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/9/Tkit_9_EN
- **UK Institute of Fundraising** (site web reprenant de nombreuses suggestions intéressantes): <http://www.institute-of-fundraising.org.uk/>
- **How to fundraise** (site web reprenant de nombreuses suggestions intéressantes): <http://www.how2fundraise.org/>

- **Funds for NGOs** (site web reprenant de nombreuses suggestions intéressantes et doté d'une fonctionnalité vous avertissant gratuitement de la création d'un nouveau Fonds): <http://www.fundsforngos.org/>
- **European Fundraising Association:** <http://www.efa-net.eu/>

Le Centre de soutien Europe, Bruxelles, informe toujours les OSN et ASN des programmes de financement susceptibles de les intéresser et a aussi développé une base de données reprenant les informations sur les différents programmes de financement (dont ce document) afin de soutenir les organisations de jeunesse.

Etant donné que cette communication s'adresse à toutes les OSN/ASN d'Europe, certains programmes ou donateurs, semblant viser uniquement des régions bien spécifiques au niveau national, ont été volontairement omis. Il s'agit notamment des programmes de l'Union européenne destinés aux pays voisins de l'Union ou qui ont des objectifs différents en fonction du pays visés.

N'hésitez pas à prendre contact avec les Centres de soutien Europe Bruxelles ou Genève pour tout complément d'information.